

p. B. 15.50.4. (B) 2/4

Compte rendu de la séance de travail avec
M. Harmel, Ministre belge des Affaires étrangères

CONFIDENTIELLE

Jeudi 5 novembre 1970

15 h - 17 h

Maison de Watteville

Ordre du jour: I. Conférence sur la sécurité européenne

II. Sécurité aérienne

Participants:

Délégation belge:

- MM. - Pierre Harmel, Ministre des Affaires étrangères de Belgique
- Louis Colot, Ambassadeur de Belgique à Berne
 - Robert Vaes, Ambassadeur, Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur
 - Paul Noterdaeme, Chef de cabinet du Ministère des Affaires étrangères
 - W. Collins, Directeur d'administration au service des Communautés européennes du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur
 - Jacques Vermer, Conseiller de l'Ambassade de Belgique

Du côté suisse:

MM. - le Conseiller fédéral Graber

les Ambassadeurs

- Micheli
- Bindschedler
- Thalmann
- Monfrini

les Ministres

- Gelzer
- Natural

Nussbaumer

Boillat (procès-verbal)



I. Conférence sur la sécurité européenne

M. Graber

Nous sommes, en principe, favorables à la réunion d'une conférence sur la sécurité, à condition qu'elle soit bien préparée. Sans avoir d'idées originales sur l'ordre du jour, nous estimons que cette conférence devrait vraiment contribuer à la détente. Au préalable, le traité germano-soviétique devra être ratifié, ce qui ne surviendra qu'après l'assouplissement des positions à propos de Berlin. La conférence ne peut pas non plus être envisagée sans progrès dans le domaine des relations entre les USA et l'URSS qui sont plus tendues qu'avant. Il y a, enfin, la situation en Méditerranée. Faut-il cristalliser les positions à l'Est, au moment où elles se modifient en Méditerranée ? Ces éléments nous font rester dans une expectative prudente.

En ce qui concerne la préparation de la conférence, nous ne voyons pas d'inconvénient à ce qu'une table ronde se réunisse au niveau des Ambassadeurs à Helsinki. Selon la délégation italienne que nous avons reçue récemment, la réunion de Helsinki serait exploratoire et serait suivie d'une conférence préparatoire à Vienne.

A propos de l'ordre du jour, nous pensons que si la conférence ne se réunit que pour réaffirmer un principe contenu dans la charte de l'ONU, le jeu n'en vaudra pas la chandelle. Il faudrait arriver à ce que le recours à l'arbitrage soit obligatoire en cas de conflit.

Pour ce qui est de la coopération économique et technologique, il existe déjà des organismes compétents comme, par exemple, la Commission Economique pour l'Europe.

La coopération culturelle ne sera intéressante que dans la mesure où il y aura échange des idées et des hommes qui les incarnent.

Il y a enfin le problème de la diminution des forces militaires. C'est la réduction équilibrée des forces, question sur laquelle les neutres ont peu à dire, et c'est aussi le désarmement. Peut-on parler de ce problème dans le cadre restreint de l'Europe ?

Nous souhaitons aussi connaître vos conceptions en ce qui concerne l'organisme permanent que la conférence pourrait créer. A votre avis, quel rôle pourraient jouer les neutres et la Suisse en particulier ? Nous n'avons guère de moyens de diminuer les tensions Est-Ouest ou de liquider les séquelles de la guerre. Les neutres ne peuvent qu'offrir leur territoire pour la conférence.

M. Harmel

Actuellement, il existe entre l'Est et les pays occidentaux un courant de conversations dans lequel les neutres prennent de plus en plus d'importance. Pour sa part, la Belgique met tout en oeuvre pour établir des contacts avec les pays de l'Est. Nous avons passé des accords sur toutes sortes de sujets. Sur le plan bilatéral, nous ne pouvons guère aller plus loin dans la préparation du terrain.

Nous pensons comme vous qu'on ne pourra pas avancer beaucoup avant que la ratification du traité germano-soviétique n'ait clarifié le problème de Berlin. M. Brandt a déjà cédé tout ce qu'il pouvait. Le statut que Berlin-Est acquiert grâce au traité est moins contesté que celui de Berlin-Ouest. Berlin-Est est vraiment devenu la capitale de la RDA et ce rôle lui est reconnu par la RFA et par les quatre puissances qui n'ont pas protesté. Parmi les problèmes qui se posent à Berlin, le plus facile à résoudre sera vraisemblablement celui des relations entre les habitants des deux zones. Pour ce qui est des accès à Berlin-Ouest, il est inadmissible que la ville ne puisse avoir de contact avec la RFA. Il faudra trouver un arrangement, quitte à ce que le Sénat de Berlin en négocie les aspects techniques avec Berlin-Est. En ce qui concerne le statut diplomatique de Berlin-Ouest, les Soviétiques ne voulaient pas, jusqu'à présent, que la ville soit représentée par la RFA. Ils auraient maintenant fait savoir à M. Scheel que cette question allait être réglée. Il semble que la RFA accepterait de limiter ses activités à Berlin, en échange de la garantie qu'on lui donnerait de pouvoir représenter la ville. Il faut que les habitants de Berlin-Ouest obtiennent un statut de dignité internationale semblable à celui de leurs voisins. Bien que, dans cette affaire, la Suisse et la Belgique ne puissent que compter les coups, il faut, à notre avis comme au vôtre, que la résolution de cette question et la ratification du traité germano-soviétique soient considérées comme les conditions d'une détente. En mai, l'OTAN était déjà arrivé à cette conclusion.

La situation en Méditerranée est effectivement problématique. L'OTAN, cependant, ne peut pas ou ne veut pas englober la Méditerranée ni le Proche-Orient dans son domaine de compétences.

J'avais déjà donné mon accord à la réunion préliminaire de Helsinki. C'est cependant la première fois que j'entends parler des vues italiennes concernant la réunion de plusieurs conférences préparatoires. Remarquons que le Congrès de Vienne ne s'est jamais réuni qu'en séances préparatoires. Alors, pourquoi pas ?

A propos de l'ordre du jour, on peut relever qu'il n'y a jamais eu tant d'accords de renonciation à la force qu'avant la deuxième guerre mondiale. Nous sommes donc sceptiques. Nous sommes cependant prêts à signer un tel accord, mais nous voulons que l'on parle en même temps d'une réduction équilibrée des forces. Nous n'irons pas à une conférence, même préparatoire, si une diminution des forces n'est pas inscrite à l'ordre du jour. Nous n'accepterons pas de leurrer nos populations et de diminuer, en conséquence, l'esprit de résistance européen. On peut prévoir toutes sortes de diminution des forces. C'est un problème technique. Ce qui nous importe, c'est qu'une décision politique soit prise, comportant l'engagement de réduire effectivement les forces. A cet égard, les discussions de bloc à bloc n'amèneront pas de résultats. Si, par contre, tous les pays, y compris les neutres, peuvent déclarer que la réduction des forces les intéressent, je pense que ceci pourrait avoir une certaine importance. Ce que nous pourrions en tout cas obtenir, c'est l'inscription de ce problème à l'ordre du jour. Concernant les institutions à créer dans le cadre de la conférence, il faut une infrastructure, mais nous la souhaitons la plus légère possible.

Les neutres me semblent bien jouer leur rôle en offrant leur territoire pour la conférence. Le principal problème étant celui de la réduction des forces, je pense que la Suisse saura bien dire quelque chose de positif le moment venu.

M. Natural

Nous avons reçu le mémorandum espagnol qui nous a étonnés. L'Espagne vous a, je crois, posé des questions plus précises qu'à nous. Quelle est votre réaction devant sa position, et dans quelle mesure pouvez-vous donner suite aux propositions qui vous ont été faites ?

M. Harmel

Nous n'avons pas encore étudié ce mémorandum.

M. Natural

Il reprend une partie des idées soviétiques. Il ne mentionne pas la réduction des forces et demande la réunion quasi immédiate de la conférence, qu'il ne serait pas nécessaire de préparer plus avant. En matière d'ordre du jour, les Espagnols acceptent comme points principaux les deux points de l'ordre du jour de Prague presque sans les discuter.

M. Vaes

Notre position est tellement différente de celle des Espagnols que ceux-ci ne peuvent attendre de nous rien de particulier.

M. Noterdaeme

Le Ministère espagnol des Affaires étrangères essaye d'engager le dialogue partout où il le peut. Les tentatives de l'Espagne de se rapprocher de l'OTAN avaient été jusqu'ici infructueuses. Elle joue maintenant la carte de la conférence de sécurité de manière intempestive.

M. Colot

Il pourrait s'agir d'une initiative personnelle de M. Lopez Bravo.

M. Micheli

J'aimerais revenir au problème de la réduction des forces. Si elle n'était pas équilibrée, cela n'aurait pas de sens. Comment faire, cependant, pour qu'elle le soit ?

M. Harmel

Les forces dont il s'agit sont les forces conventionnelles et les armes nucléaires régionales. Les armes à portée intercontinentale ne nous intéressent pas dans ce cas-là et font l'objet des SALT. Il y a plusieurs possibilités. Partant du déséquilibre actuel, on peut demander aux Russes de reculer pour procéder, ensuite, de chaque côté, à des

réductions régulières. On peut aussi geler le déséquilibre actuel, chaque partie s'engageant à ne pas dépasser son présent niveau de forces. Comme l'accroissement annuel du potentiel militaire est plus important du côté soviétique que du côté de l'OTAN, un tel accord, qui mettrait fin à l'escalade régionale, ne serait pas à dédaigner. Un arrangement entre blocs ne suffirait cependant pas. Il conviendrait que chaque pays, en tant que tel, renonce à la course aux armements. Actuellement, pour ce qui est des armements régionaux, nous sommes sur une poudrière.

M. Micheli

Lorsque les Soviétiques disent que la réduction des forces ne devrait pas être évoquée dès les premières réunions, pouvez-vous être d'accord ?

M. Harmel

C'est exclu. Il faut qu'on s'entende sur le principe et sur les paramètres de la réduction des forces, et ceci doit découler d'une décision politique.

M. Bindschedler

La réduction devrait porter sur les troupes et les armements. Or, si on touche aux armes nucléaires, la supériorité soviétique en moyens conventionnels s'affirmera. D'autre part, il faut mentionner aussi le problème du remplacement des armes. Nous avons vu en Corée que ce remplacement donnait lieu à d'énormes tromperies. La réduction des troupes posera un problème de distances. Les Américains devront reculer de 6'000 km et les Soviétiques de 300 seulement. Pour qu'un véritable équilibre soit réalisé, il faudrait trouver une autre solution.

Dans un autre ordre d'idées, la conférence devrait amener une certaine perméabilité du Rideau de fer, permettant les voyages et les contacts.

Enfin, le principe de la renonciation à la force devrait être lié à celui de non-intervention dans les affaires intérieures d'autres Etats, même si ceux-ci appartiennent au même bloc. Il n'y a guère d'espoir d'obtenir quelque chose dans ce domaine, mais le monde libre se doit de faire cette proposition. Nous ne pouvons pas aborder cette conférence en restant sur la défensive. Il nous faut, au contraire, avancer des idées.

M. Harmel

Ces principes doivent en effet être défendus dès le début. Je suis d'accord aussi avec vous pour ce qui est de proposer aux pays de l'Est l'échange des personnes et des idées. En ce qui concerne la réduction des forces, je suis moins sûr de pouvoir vous suivre. Laissons de côté les armes nucléaires intercontinentales qui nous échappent. Il est possible de chiffrer le potentiel militaire de chacun des blocs. On peut aussi s'engager, quel que soit l'équilibre, à ne rien y changer. Il est nécessaire, bien sûr, qu'en cas de renouvellement d'armement, il n'y ait pas de modification des paramètres des forces. Un contrôle permanent pourrait être exercé, paraît-il, par satellite.

M. Bindschedler

Si on veut maintenir l'équilibre en retirant les forces, les Soviétiques devraient retirer trois fois plus de troupes que l'OTAN.

M. Harmel

Ce que j'appelle équilibre, c'est le déséquilibre actuel et non pas une situation idéale d'équilibre.

II. Sécurité aérienneM. Graber

J'aimerais aborder le problème de la sécurité aérienne qui nous tient à coeur. L'OACI est actuellement saisie de trois projets de conventions, dont un, en tout cas, concerne les détournements d'avions et la prise d'otages. Il est prévu de réunir une conférence à ce sujet au printemps prochain.

En décembre de cette année, une autre conférence s'occupera, à La Haye, des seuls détournements d'avions. Il sera proposé que la répression s'effectue de la manière suivante: Tout Etat contractant devra livrer l'auteur d'un détournement ou le juger. En ce qui concerne le chantage, les USA ont proposé à l'OACI que les relations aériennes soient suspendues avec le pays qui tolérerait de telles pratiques.

Une troisième conférence pourrait s'occuper, en juin 1971, du sabotage.

Les attitudes adoptées dans le monde face aux détournements d'avions, à la prise d'otages, au chantage et au sabotage sont paradoxales. Il y a une volonté quasi générale d'empêcher ces actes. On devrait donc pouvoir mettre sur pied un système de sanctions. Or, il ne semble pas que l'affaire prenne corps très rapidement.

M. Vaes

Nous doutons qu'on puisse réaliser un système de sanctions qui serait accepté par les principaux pays accueillant les auteurs de tels actes, à savoir Cuba et l'Algérie.

En ce qui concerne l'extradition, nous ne pensons pas que certains pays renonceraient sans autre à exercer leur droit d'asile.

Enfin, pour qu'on suspende les relations aériennes avec un pays, il faut que tout le monde participe au boycottage. Pour les compagnies qui entretiennent des réseaux limités, se pose aussi le problème des escales. La suppression d'une escale pourrait les amener à cesser tout trafic sur une ligne donnée.

M. Graber

Les pays contractants qui voudront exercer leur droit d'asile le pourront, puisqu'ils auront le choix entre extradier et juger eux-mêmes. Toutes les compagnies aériennes sont intéressées à ce que des mesures soient prises, mais toutes ne veulent pas participer aux sanctions.

M. Harmel

Nous pourrions concevoir un accord qui n'entrerait en vigueur qu'au moment où il aurait été ratifié par un certain nombre de pays. Je me demande s'il n'y aurait pas intérêt à faire des travaux diplomatiques préparant un tel accord. Si vous voulez que nous nous consultations sur ce sujet pour que nos deux pays puissent se faire part de leurs réflexions, je suis d'accord. Nous pouvons vous aider à ne pas être seuls.